Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1576

Artikel: Société de l'information : les ONG font de la résistance
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021542

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un référendum qui sort de l'ordinaire

L'appel aux urnes de la gauche contre la 11e révision de l'AVS barre la route au choix du Parlement ignorant les équilibres politiques au sein du Conseil fédéral.

L'AVS est une pierre angulaire de l'unité et de l'identité nationale. En 1948, elle affirme la cohésion nationale au sortir de la guerre. Elle fut pas à pas améliorée en mettant à profit la croissance économique. Elle est calculée sur une base de forte répartition. Sa qualité sociale est incontestable. Enfin, c'est une assurance qui ne pose aucun problème de surconsommation: on ne triche pas sur son âge.

Le référendum annoncé par le Parti socialiste et l'Union syndicale suisse (USS) marque une rupture. Ruth Dreifuss avait, avec obstination, obtenu du Conseil fédéral un compromis. Les économies réalisées par l'alignement du droit à la retraite des femmes sur celui des hommes et par la révision des rentes de veuves devaient, partiellement au moins, permettre à ceux qui ne disposent que de faibles revenus et qui travaillent par nécessité jusqu'à 65 ans d'obtenir une rente partielle, ce qui rendait possible le choix d'une retraite anticipée. De huit cents millions, le montant mis à disposition fut réduit à quatre cent par le Conseil fédéral. Tel était le compromis. La droite parlementaire n'en a pas voulu. D'où le référendum.

Il a une signification particulière. Ce qui a été remis en cause par le Parlement, c'est «l'agrément» arraché par Ruth Dreifuss. En dehors de tout calcul actuariel, le Conseil fédéral voulait pour quatre cents millions assurer la cohésion gouvernementale. C'était même le tarif minimum. C'est ce minimum que le Parlement a refusé, n'acceptant pas que la réforme tienne compte de la composition politique du gouvernement. Le référendum socialiste est donc un appel au peuple, non seulement sur les points soulevés par la révision, mais au-delà sur le déséquilibre des choix politiques et sur le sens de la participation.

La réponse se fera en deux temps. D'une part, les élections fédérales, d'autre par le référendum sur l'AVS qui coïncidera avec le vote sur le paquet fiscal. Ce ne seront pas des péripéties ordinaires. En profondeur se joue la composition ou la recomposition d'une majorité gouvernementale et l'esprit de compréhension des partenaires qui la composent. *ag*

Un arrêté sur le financement AVS/AI

Le référendum socialiste annoncé vise la loi sur l'AVS (11ème révision). Mais parallèlement sera soumis au peuple et aux cantons un référendum constitutionnel sur le relèvement de la TVA pour financer à la fois l'AVS et l'AI.

L'augmentation serait de 1,5 point, à l'appréciation du Conseil fédéral, qui répartira les recettes entre les deux assurances, mais qui amortira prioritairement les dettes de l'AI. De surcroît, si le financement de l'AVS l'exige, un point supplémentaire sera possible à l'appréciation du législateur.

La droite économique a annoncé son opposition de principe à tout relèvement de la TVA. Osera-t-elle combattre cet arrêté ? Probablement qu'elle ne le fera pas de front, mais invoquera l'absence de transparence d'une mesure qui mélange les deux assurances AVS et AI et qui ne permet pas d'exercer un contrôle suffisant branche par branche.

La gauche qui approuvera l'arrêté se sentira plus forte pour combattre la 11ème révision puisque le financement futur de l'AVS ne sera pas remis en cause. La droite de son côté pourra soutenir la 11ème révision et faire la preuve de sa volonté de garantir à l'AVS des moyens suffisants en acceptant l'arrêté financier.

L'opposition gauche-droite sur la 11ème révision se doublera d'un autre affrontement sur le financement. Il y aura donc deux épreuves de force: l'une frontale opposant la gauche et la droite sur la 11ème révision; l'autre, selon un ordre de bataille pas encore éclairci, sur le financement vital des assurances sociales. L'une et l'autre seront de première importance politique. *ag*

Les ONG font de la résistance

La préparation du Sommet mondial sur la société de l'information qui se tiendra en décembre est pour le moins heurtée. Le «Caucus médias et droits de l'homme» qui regroupe les ONG participant au sommet signale que l'inscription de Reporters Sans Frontières n'a pas été acceptée pour une question de délai et d'accréditation. Par ailleurs, une organisation chinoise de défense des droits de l'homme, *Human Rights in China*, a été exclue du sommet.

Un second sommet se déroulera en Tunisie en 2005. La responsabilité en a été confiée à un ancien ministre de l'intérieur, le général Ben Ammar, connu, semble-t-il, comme tortionnaire. Le même caucus a lancé une pétition pour demander un changement de responsable. Elle a été signée en Suisse par les organisations Pain pour le prochain et Action de carême. Des ONG au service de la morale, direz-vous.

Oui, mais entre les nombreux États qui voudront profiter de l'occasion pour imposer des règles légitimant la restriction de la circulation de l'information et les représentants des ONG qui défendront une approche ouverte, le conflit est programmé. Le sommet veut lutter contre la fracture numérique entre le Nord et le Sud, alors qu'elle existe avant tout entre les démocraties et les régimes autoritaires. La diplomatie suisse s'est impliquée dans l'organisation de ce sommet et a mis les doigts dans un engrenage difficile à maîtriser. *jg*

Informations sur le «caucus droits de l'homme» disponibles à: www.iris.sgdg.org/actions/smsi/hr-wsis